

CTL du 31 mars 2022

Déclaration liminaire

Monsieur le Président

Comment résumer en un mot ce dont il sera question aujourd'hui ?

Gâchis ?

Un service détricoté, explosé en 2017, finalement reconstruit en 2022, avec moins d'agent-es, plus de missions, des missions en plein bouleversement...

Ignorance ?

Les missions de ce futur SDIF, il semblerait, à la lecture des documents, qu'elles ne soient pas appréhendées dans leur intégralité ! Sur d'autres sujets, pour d'autres services, le constat est le même : le travail tel qu'il existe dans les services, tel qu'il est exécuté quotidiennement par les collègues, n'est jamais considéré intégralement dès lors qu'il s'agit de restructurer, réorganiser...

Inadaptation ?

La création des centres de contact, grosses structures intervenant à distance auprès des usager-es, ne répond pas aux attentes des contribuables et ne règlera en rien les problèmes des services de gestion, qui proviennent avant tout du manque d'effectif suffisants pour effectuer les missions. Pire encore, cette strate supplémentaire va nécessiter un cadrage précis des articulations avec les services existants, lesquels risquent une vampirisation de leurs missions, et donc à terme peut-être une disparition ? Avec ces centres de contact, le service public, sous couvert d'une accessibilité numérique tout à fait questionnable, s'éloigne des êtres humains.

Mensonge ?

Le Nouveau Réseau de Proximité n'en a que le nom. La DGFIP se désengage des territoires ruraux et n'assure plus l'égalité des citoyen·nes de notre département, selon qu'ils habitent en agglomération ou en campagne.

Condescendance ?

Quand un choix purement politique (installer un service fiscal à Cognac, promesse du NRP) guide les réorganisations de service (installation d'une antenne du SDIF), c'est prendre les élus pour des imbéciles et les agent-es pour des pions.

Mépris ?

Procéder au recrutement de 10 contractuel·es juste avant les mouvements de mutation, c'est refuser aux collègues fonctionnaires la possibilité d'obtenir ces postes. C'est volontairement choisir de bloquer des mutations, d'empêcher des évolutions de carrière. C'est mépriser les règles de gestion qui doivent continuer à s'appliquer.

Errance ?

Personne ne sait visiblement où va la DGFIP. Quel est le grand projet pour notre administration, quels sont sa place dans la société, son importance pour la démocratie ? L'empilement année après année des réformes, des suppressions d'emploi ont conduit à la destruction, le racornissement de nos services.

Lassitude ?

Oui, très certainement, il faut être dans un autre monde pour ne pas saisir, sentir, entendre l'extrême fatigue, voire l'épuisement, d'un nombre croissant de collègues, confronté·es aux réorganisations incessantes, aux charges de travail inadaptées aux effectifs, à l'inquiétude face à l'avenir.

Non, il n'y a définitivement pas qu'un seul mot pour décrire ce dont nous allons parler aujourd'hui. Certains sont plus durs, d'autres plus positifs, nous y viendrons en cours d'instance.

Nous retiendrons au final la vigilance : nous serons aujourd'hui plus que jamais vigilantes à la défense du service public, de notre administration et de nos collègues.